



OL-NB 15/03/2026

Procès-verbal de la réunion du CA du jeudi 5 mars 2026 à 18h 00.

-*Administrateurs présents* : Mireille Kishazy, Olivier Labasse (Président), Nicole Barbier (secrétaire), Claudine Béraud, Jean Claude Secchi (trésorier), Georges Davignon (VP), Philippe Testard (VP), Richard Serret, Gabriel Mathieu (Com.), Claude Saulgeot, Jean Bernard Lemoine. Le CA peut délibérer valablement (11/12).

- *Administrateur excusé* : Olivier Billoud

- *7 Adhérents* : Valérie Chatenoud, Solange de Malartic, Françoise Favre Lorraine, Katayoun Vacheron, Jacques Herrgott, Michel Meyer, Maurice Thomas.

Ordre du Jour :

1° *Eloge funèbre de Jacques Lelarge (cf.Pj)*

2° *Approbation formelle du PV du CA du 5 février*

3° *Point sur collecte des OM dans les différents secteurs*

4° *Commission Urbanisation (cf Pj de CS)*

5° *Autres actualités marquantes: CM du 2/03, etc..*

6° *Communication BVV:: stratégie et nouveaux outils*

7° *Administratif: point sur cotisations (merci apporter chèque ou faire virement)*

8° *Date AG: le 5/06 à la Veyrière (cf Pj réservation; la grande salle n'est pas disponible en mai),. Si l'on veut conserver le 21/05 ou 28/05: vérifier si l'Arche- Bon Accueil est disponible à partir de 17h30 (mais dimensions salle et vidéo.?).*

9° *Questions diverses.*

Olivier introduit la séance et propose d'adresser dorénavant l'ordre du jour des réunions du CA préalablement à leur tenue à tous les adhérents ; ce qui est décidé à l'unanimité des présents.

1° Hommage à Jacques Lelarge :

Olivier a envoyé le texte de l'éloge funèbre de Jacques, prononcé à ses funérailles à la demande de sa famille. Richard apporte des agrandissements photographiques de Jacques qui s'est éteint début février. Suite à une chute fin décembre chez lui, il a été hospitalisé avec une fracture des vertèbres cervicales ; une infection nosocomiale lui a finalement été fatale. Il était membre du CA de BVV depuis 2015 et accompagnait Georges aux réunions du conseil municipal et avait accueilli les adhérents aux 10 dernières AG . Ami dévoué, fidèle et bon vivant nous le regrettons beaucoup. Nous observons une minute de silence à sa mémoire.

2° Approbation formelle du PV du CA de janvier 2026 :

Le PV est approuvé à l'unanimité, sous réserve d'une correction relative à la liste de présence. Il a été signé et sera envoyé à madame le Maire.

3° Point sur la collecte des ordures ménagères :

Suite à l'arrêt du ramassage des poubelles en porte à porte dans certains secteurs, l'intervention des adhérents de BVV et de son Président auprès de la Présidente du Grand Annecy a permis le maintien du service public. La mairie est allée dans notre sens et une réunion s'est tenue le 17 novembre 2025 à la Veyrière au cours de laquelle BVV a demandé la reprise du petit camion. La recherche de solutions ont été annoncées par courrier le 3 décembre et les actions correctives (« modalités de collectes ») confirmées par écrit au Président de BVV le 3 mars 2026. Le problème n'est pas encore résolu pour le

secteur la route de la Combe ; le GA dit rechercher, en liaison avec la mairie, un emplacement pour des bacs collectifs de regroupement. BVV suggère de consulter les habitants s'étant manifestés.

4° Urbanisation :

Claude souligne plusieurs demandes d'agrandissement de maisons directement en bord du lac, du Crêt des Vignes à Chavoires route d'Annecy Il s'interroge sur le respect de la loi du littoral.

5° Actualités :

Auberge du Lac : suite à l'agrandissement en juillet 2025 de sa terrasse sur le lac, propriété de l'Etat (domaine public fluvial) et sur le territoire communal sans autorisation, la mairie a entamé une procédure pour remise en état d'origine. Tout nouveau retard serait incompréhensible.

Presbytère : Les travaux de curage ont commencé. Nous nous étonnons de ne pas voir de pancarte de permis indiquant la nature des travaux et sommes très déçus de constater une fois de plus que BVV, bien qu'auteur de 4 notes pour la réhabilitation du presbytère et d'un cahier des charges pour le concours d'architectes ne soit pas informé ainsi que madame le maire l'avait promis en AG. Le Presbytère fait partie du patrimoine culturel et architectural qui appartient à la commune (cf. historique) et non à une équipe municipale. BVV, comme les syndicats et les association agréées, est une institution interactive dont le rôle est fondamental dans l'exercice de la démocratie.

Plage de la Brune : rénovation de la terrasse du restaurant de la plage. Là encore pas de panneau indiquant la nature des travaux.

Villa Riva : à Veyrier les habitants ont besoin d'un bon restaurant-café en cœur de village. Le plus important est la restauration puis suivront les chambres d'hôtel pour les visiteurs de la station de tourisme. C'est dans cet ordre que la plupart des grands restaurants hôtels de la région ont connu le succès. Nous travaillons sur la présentation des origines du bâtiment et de son historique architectural.

Conseil municipal : beaucoup de monde (18 habitants) pour assister au dernier conseil municipal de la mandature. Le principal sujet était l'approbation des budgets et l'affectation des résultats ; la présentation a été claire et les résultats très satisfaisants grâce à un emprunt opportun en période post -covid à taux très bas, la recherche fructueuse de nombreuses subventions et aux droits de mutation bien supérieurs aux prévisions (cf. immobilier de luxe). La bonne exécution du budget a été soulignée par BVV.

6° Communication :

Gabriel a mis une page BVV sur le réseau social Facebook (314 visiteurs le mois dernier), et bientôt sur instagram....Il va essayer, avec Olivier pour les contenus, d'aller vers une publication par semaine. Il reprendra la mise à jour du Site internet.

7° Cotisations et finances

Jean Claude a enregistré 36 cotisations pour 2026, suite à l'appel du 7/02. Le compte sur livret se monte à 11607€ et le compte espèces à 860€.

9° Questions diverses.

Elections municipales. BVV se félicite que les deux listes en présence abordent, chacune à sa façon, les thèmes prospectifs travaillés et présentés à la Mairie et aux habitants par BVV depuis 2020.

Prochaine réunion du CA ouvert aux adhérents le jeudi 2 Avril à 18H00 à la Veyriere

Date de l'AG : Vendredi 5 Juin, 18h à la Veyrière. Cocktail dinatoire.